

DELIBERATION N° 83-8 DU 24 MARS 1983
RELATIVE A UNE AIDE AU CEFIGRE

Le Conseil d'Administration de l'Agence Financière de Bassin "Seine-Normandie", après en avoir délibéré, décide d'allouer au CEFIGRE une subvention de 206 800 Francs.

LE SECRETAIRE,
DIRECTEUR DE L'AGENCE,



Claude LEFROU

LE PRESIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Lucien VOCHÉL

